

## PROCES VERBAL

### SEANCE DU 9 JANVIER 2024

Étaient présents: Mmes, MM. CHATRE Philippe, CHABRY Julien, CHARRIER Jérôme, BILLIEMAZ Gérard, CAPITAN Pascal, SERVAJEAN Yolande, PERSIGNY André, MORLANDET Marie-Christine, TRONCY Georges, Mr CHAUMENTIN Gilles

Étaient absentes excusées : Mmes CHAUX Delphine et LAMURE Sandra

Étaient absents : Mme DEMICHEL Nelly et Mr CAPITAN J.Paul

**Secrétaire de séance** : Mme SERVAJEAN Yolande

Le Quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

#### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 14/11/2023
- proposition épicerie
- point dossier en cours
- Questions diverses

Le Maire remercie les membres des Lucioles pour les décorations de Noël et les animaux en bois. Il remercie également tous ceux qui ont participé aux travaux chez les médecins et les bénévoles qui sont venus donner un coup de main. L'ostéopathe a commencé mi-décembre.

Sécurisation de l'école : 3 entreprises ont répondu et l'offre la moins-disante est celle de l'entreprise CHARTIER à 79.994,45€ HT. Le Conseil décide à l'unanimité des membres présents de retenir l'entreprise CHARTIER.

Épicerie - Restaurant : Le Maire rappelle que la restauratrice intéressée devait prendre contact avec les propriétaires du commerce. Ces derniers ne veulent pas faire de travaux et décident de vendre l'immeuble. Le prix devrait être de 150 000 € hors frais de notaire. Il y a un appartement qui est loué au-dessus du commerce. Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents demande au Maire de se porter acquéreur de l'immeuble et de faire signer un bail à la restauratrice avant de démarrer les travaux.

La séance est levée à 21H30

Le Maire

P.CHATRE

La secrétaire

Yolande SERVAJEAN

